



FCR Thriving
Neighbourhoods
Foundation

États financiers

31 décembre 2024

Table des matières

1. Rapport de l'auditeur indépendant
3. État des résultats et état de l'évolution de l'actif net
4. État de la situation financière
5. Tableau des flux de trésorerie
6. Notes des états financiers

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'attention des membres de la
Fondation des quartiers prospères de FCR

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **Fondation des quartiers prospères de FCR** (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024, l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net, et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute



anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst & Young S.N.L./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada
Le 1^{er} mai 2025



État des résultats et état de l'évolution de l'actif net

Exercice clos	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Produits de collecte de fonds		
Apports	526 072 \$	338 597 \$
Événements de collecte de fonds	31 515	23 219
Dons en nature [note 8]	216 212	89 314
Produits bruts de collecte de fonds	773 799	451 130
Frais liés à la collecte de fonds [note 8]	52 567	39 702
Dons de bienfaisance [note 5]	586 778	99 525
Frais généraux et administratifs	176 913	54 825
Total des charges	816 258	194 052
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(42 459) \$	257 078 \$
Actif net au début de l'exercice	326 862	69 784
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	(42 459)	257 078
Actif net à la fin de l'exercice	284 403 \$	326 862 \$

Voir les notes annexes des états financiers

État de la situation financière

Au	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Actif		
Trésorerie	342 751 \$	304 596 \$
Montants à recevoir [note 3]	79 499	55 873
Total de l'actif	422 250 \$	360 469 \$
Passif et actif net		
Passif		
Montants à payer [note 4]	50 374 \$	6 509 \$
Apports reportés [note 4]	87 473	27 098
Total du passif	137 847	33 607
Actif net		
Non soumis à des restrictions	284 403	326 862
Total de l'actif net	284 403	326 862
Total du passif et de l'actif net	422 250 \$	360 469 \$

Voir les notes annexes des états financiers

Au nom du conseil d'administration,

Administrateur

Tableau des flux de trésorerie

Exercice clos	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	(42 459) \$	257 078 \$
Variation des soldes hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation		
Montants à recevoir et autres actifs	(23 626)	(39 671)
Montants à payer et apports reportés	104 240	19 821
Trésorerie provenant des activités d'exploitation	38 155	237 228
Augmentation nette de la trésorerie au cours de l'exercice	38 155	237 228
Trésorerie au début de l'exercice	304 596	67 368
Trésorerie à la fin de l'exercice	342 751 \$	304 596 \$

Voir les notes annexes des états financiers

Notes des états financiers

31 décembre 2024

1. Description des activités

La Fondation des quartiers prospères de FCR [la « Fondation »] a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, à titre de personne morale sans capital-actions, le 19 septembre 2020. Elle a également été enregistrée comme fondation publique en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) le 1^{er} janvier 2021, et est exploitée conformément à l'ensemble des exigences légales et réglementaires applicables aux organisations à but non lucratif canadiennes.

La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré et est autorisée à émettre des reçus officiels de dons aux fins de l'impôt sur le revenu, sous le numéro d'enregistrement 712633536 RR0001. En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), la Fondation est exonérée d'impôt et, par conséquent, aucune charge d'impôt sur le revenu n'est constatée.

La Fondation est un organisme dirigé par ses employés, qui recueille des fonds, organise des événements et sélectionne des organismes de bienfaisance qui sont pertinents pour les employés de First Capital Realty Inc. (« FCRI ») et de ses filiales, et à qui elle fournit un soutien financier.

La Fondation est régie par un conseil d'administration, lequel a mis en place des politiques et procédures de gouvernance. Les administrateurs exercent leur mandat sans rémunération. La gestion quotidienne de la Fondation est assurée par le conseil d'administration.

2. Résumé des principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément à la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, intitulée « Normes comptables pour les organismes sans but lucratif », laquelle énonce les principes comptables généralement reconnus applicables aux organismes sans but lucratif au Canada et comprend les principales méthodes comptables résumées ci-dessous.

Comptabilisation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports non soumis à des restrictions sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont inscrits initialement dans les comptes. Les apports soumis à des restrictions externes sont reportés lorsqu'ils sont inscrits initialement dans les comptes, puis comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Dons en nature et apports de services

La Fondation comptabilise les apports de biens lorsqu'il est possible d'en estimer raisonnablement la juste valeur et lorsque ces biens et sont utilisés dans le cours normal de ses activités et auraient dû être achetés par la Fondation à défaut d'un apport. Les apports de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Les frais liés à la collecte de fonds incluent des apports de biens pour un montant de 49 027 \$ [39 702 \$ en 2023].

Notes des états financiers

31 décembre 2024

Utilisation d'estimations

La présentation des états financiers de la Fondation, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction formule des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés dans les états financiers ainsi que sur les informations fournies dans les notes afférentes. Les résultats réels pourraient différer des estimations utilisées lors de la préparation des présents états financiers.

Les domaines nécessitant l'utilisation d'estimations par la direction comprennent notamment les hypothèses utilisées pour l'évaluation des produits et charges liés aux dons en nature.

3. Montants à recevoir

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Fonds promotionnels à recevoir ¹⁾	48 750 \$	- \$
Frais liés à la collecte de fonds	15 162	9 914
Frais administratifs	-	35 721
Frais bancaires et Moneris	-	189
Montants à recevoir de FCRI	63 912	45 824
Autres montants à recevoir – externes	15 587	10 049
Total des montants à recevoir	79 499 \$	55 873 \$

1) Les fonds promotionnels à recevoir correspondent à des dons de bienfaisance effectués par la Fondation au nom des immeubles individuels de FCRI.

4. Montants à payer et apports reportés

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Apports reportés de FCRI	87 473 \$	27 098 \$
Montant à payer sur la carte de crédit de la Fondation	50 374	3 175
Montants à payer à FCRI	-	3 334
Total des montants à payer et des apports reportés	137 847 \$	33 607 \$

Notes des états financiers

31 décembre 2024

5. Dons de bienfaisance

Des dons de bienfaisance ont été effectués aux organismes de bienfaisance enregistrés suivants :

	Exercice clos 31 décembre 2024		Exercice clos 31 décembre 2023
Bénéficiaires :			
Jeunesse, J'écoute	339 750	\$	72 804 \$
Centres communautaires d'alimentation du Canada	150 000		-
Feed Scarborough	11 000		-
Fondation de la recherche pédiatrique	10 250		-
Sanctuary	10 000		-
Sinai Health Foundation	6 000		-
Greater Vancouver Food Bank	6 000		-
Edmonton Food Bank	5 000		-
Wellspring Cancer Foundation Toronto	5 000		-
The 519 Toronto	5 000		-
Société canadienne de la SP (Toronto)	5 000		5 000
ICSC Talent Incubator	5 000		3 334
Santas Anonymous	3 000		-
Canada Green Building	2 500		-
Blu Genes Foundation	2 500		5 000
Daily Bread Food Bank	3 500		1 024
Community Care St. Catharines	2 500		-
La Banque d'alimentation d'Ottawa	2 500		-
Provisions Communautaires	2 500		-
The Alex Community Food Centre	2 500		-
Food4Kids Waterloo	1 500		-
La division du Québec de Make-A-Wish Rêves d'enfants Canada	1 500		-
Société canadienne du cancer	1 048		-
Gloucester Emergency Food Cupboard	1 000		-
Wave-a-greener Future	650		-
Théâtre de la LNI	580		-
Fondation Desjardins	500		-
24h Tremblant	500		-
Friends of Ruby Toronto	-		5 000
Canadian Magen David Adom	-		5 000
Movember Canada Toronto	-		1 500
Princess Margaret	-		505
Eden Food for Change	-		358
Dons de bienfaisance comptabilisés à titre de charges au cours de l'exercice	586 778	\$	99 525 \$

Notes des états financiers

31 décembre 2024

6. Opérations entre apparentés

La Fondation est liée à d'autres parties en raison de la capacité de celles-ci à exercer une influence considérable sur elle. Ces parties comprennent les administrateurs de la Fondation, ainsi que FCRI et ses filiales. La Fondation bénéficie gratuitement de locaux et de services administratifs fournis par l'organisation mère.

De plus, un montant de 63 912 \$ est inclus dans les montants à recevoir au 31 décembre 2024 [45 824 \$ en 2023], et provient de FCRI. Les opérations entre apparentés sont comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les deux parties.

7. Engagements

La Fondation s'est engagée à verser les subventions à long terme suivantes :

	Période d'engagement	Engagement annuel	Engagement total
Bénéficiaires :			
ICSC Talent Incubator	2022 à 2026	5 000 \$	25 000 \$
Société canadienne de la SP	2022 à 2026	5 000	25 000
Engagements totaux ¹⁾		10 000 \$	50 000 \$

1) Les engagements restants de la Fondation au 31 décembre 2024 s'élevaient à 20 000 \$ (30 000 \$ au 31 décembre 2023).

8. Activités de collecte de fonds

Les principales activités de collecte de fonds de la Fondation consistent à organiser et coordonner des événements de collecte de fonds tout au long de l'année, en plus de la vente de billets de tirage. Au cours de l'exercice, la Fondation a généré environ 77 000 \$ [environ 63 000 \$ en 2023] en produits provenant de ces activités, qui comprennent le produit des ventes de billets de tirage et la valeur des dons en nature.

Les charges associées à ces activités de collecte de fonds se sont élevées à environ 53 000 \$ [environ 40 000 \$ en 2023] au cours de l'exercice, qui correspondaient principalement au coût des dons en nature pour le tirage, de l'événement phare et des événements régionaux. De façon générale, les activités de collecte de fonds de la Fondation ont permis de générer des revenus pour soutenir sa mission, tout en maintenant les charges à un niveau raisonnable.

Notes des états financiers

31 décembre 2024

9. Instruments financiers et gestion des risques

Dans le cadre normal de ses activités de bienfaisance, la Fondation est exposée à un risque de crédit pouvant avoir une incidence sur sa performance opérationnelle, comme décrit ci-dessous.

Risque de crédit

Le risque de crédit lié aux instruments financiers correspond au risque de perte financière résultant d'un défaut d'une contrepartie à l'égard de son obligation envers la Fondation. La Fondation est exposée à un risque de crédit lié à ses montants à recevoir. En tant qu'organisme de bienfaisance, la Fondation gère ce risque en évaluant la solvabilité des contreparties, en assurant un suivi étroit des montants à recevoir et en diversifiant son exposition au crédit. Elle a mis en place des procédures qui définissent les critères d'octroi de crédit et les mesures qui doivent être prises rapidement pour recouvrer toute créance impayée.